

Conseil communal Le bureau

Extrait du procès-verbal Séance du mercredi 26 avril 2017

sous la Présidence de Madame Anne Viredaz Ferrari

Préavis 4/2017 Parc Guillemin - Mise en conformité et agrandissement du hangar des collaborateurs de Parcs et promenades Crédit demandé CHF 1'258'000.00

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 04-2017 du 15 mars 2017,

vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,

vu le préavis de la Commission des finances,

décide

- 1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 1'258'000.00 destiné à lui permettre de procéder à la mise en conformité et à l'agrandissement du hangar des jardiniers du parc Guillemin, selon le présent préavis ;
- 2. de prélever ce montant sur les disponibilités de la bourse communale ;
- 3. d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense par annuités égales, sur 30 ans au maximum.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Anne VIREDAZ FERRARI

La présidente

Bernard MONTAVON

Le secrétaire